

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air, eau et sol Question écrite n° 91470

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les techniques utilisant les plantes pour traiter l'air vicié, les eaux usées ou les boues, à l'instar du jardin filtrant qui nettoie les effluents de 30 000 personnes à la station d'épuration de Honfleur (Calvados). Certaines espèces végétales comme le saule, le bouleau, ou la moutarde indienne, ont la faculté de transformer les polluants et de les détruire. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de généraliser ces procédés.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant la généralisation de l'utilisation de plantes dans la transformation ou la destruction des polluants. La mise en oeuvre de ces techniques est actuellement suivie par l'Office international de l'eau, qui met en ligne de nombreuses études les concernant (www.oieau.org), ainsi que par certaines agences de l'eau et notamment par l'agence Seine-Normandie, qui aide au financement de leur réalisation par les petites communes. Ainsi, plus de cinquante unités de traitement ayant recours à la technique des filtres plantés de roseaux, représentant environ 20 000 équivalent habitants, ont été réalisées entre 2004 et 2006 dans des petites communes du bassin Seine-Normandie. L'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), dont la création est prévue par la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques, aura vocation à intégrer et à poursuivre les études inter-agences et à améliorer l'information du public, notamment dans ce domaine. Néanmoins, les limites du traitement par les plantes doivent être signalées, en particulier en ce qui concerne le traitement du phosphore en période hivernale. Un bilan de ces expériences devra donc être réalisé avant que des recommandations puissent être éventuellement diffusées au plan national.

Données clés

Auteur: M. Jean-Marc Roubaud

Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 91470

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie Ministère attributaire : écologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3796 **Réponse publiée le :** 13 février 2007, page 1565